



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION CSA

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

Le CSA - QUELLES NOUVEAUTÉS ?

Avec la mise en place du CSA : les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sont fusionnés en une instance unique : le CSA.

Cette instance sera chargée d'examiner notamment :

- Le fonctionnement et l'organisation des services ;
- L'impact de l'organisation sur l'accessibilité des services et la qualité des services rendus.

Voter pour la CGT au CSA, c'est l'assurance de voir vos
droits défendus !

Vous allez voter pour élire la liste de vos représentants au CSA de l'INJA. C'est dans cette instance que vos représentants CGT se battent :

- Pour défendre vos droits en matière de primes, de promotions et de déroulement de carrière ;
- Pour dénoncer des projets nuisibles à vos intérêts (réduction des effectifs...) ;
- Pour protéger votre santé et vos conditions de travail ;
- Pour préserver le respect des missions de l'établissement vis-à-vis des élèves et des familles, en s'appuyant sur le travail et l'expérience des agents de terrain.

QUI VOTE ?

- Les agents titulaires ou fonctionnaires-stagiaires ;
- Les apprenti(e)s ;
- Les agents contractuels en CDI ;
- Les agents contractuels en CDD d'au moins 6 mois en poste depuis au moins 2 mois.

Voter pour la liste CGT

C'est voter pour un syndicat qui a lutté sans relâche pour soutenir vos revendications et défendre vos droits

En matière de conditions de travail et de protection de la santé, la CGT a lutté à l'INJA :

- pour rappeler en CHSCT l'attention prioritaire aux conditions de travail et ceci en vue notamment de prévenir les accidents de travail ainsi que le harcèlement ;
- pour la reconnaissance professionnelle et la reconnaissance des qualifications ;
- pour renforcer les effectifs et les moyens.

Manifestant son opposition aux réorganisations à marche forcée, pour un service public de qualité, la CGT a lutté à l'INJA :

- pour préserver un juste équilibre entre les moyens d'accueil et de scolarisation in situ et ceux consacrés à l'inclusion scolaire ;
- pour la remise sur pieds d'un S3AS digne de ce nom avec des moyens dédiés ;
- pour le report du projet de création d'UEE tant que ne sont pas garanties des conditions de fonctionnement viables avec un personnel pleinement qualifié.

Votez CGT, c'est voter :

Pour la défense de votre pouvoir d'achat, pour l'augmentation du point d'indice de 10 % tout de suite, pour une politique des primes plus juste, un régime de rémunérations plus juste et moins opaque pour les agents contractuels..., une convergence solidaire pour les catégories C....

Pour la défense des acquis sociaux, le maintien de l'âge de la retraite à 60 ans, le droit à une pension de retraite au moins au niveau du SMIC, le droit à une protection sociale.

Pour la défense de votre carrière, par l'augmentation du nombre de promotions, les restructurations des grilles indiciaires de fonctionnaires, et notamment dans notre établissement pour l'application de grilles indiciaires correspondant aux divers métiers présents à l'INJA.

Du 1^{er} au 8 décembre, votez pour les candidat(e)s CGT

Pour nos droits, pour le service public

